

Procès-verbal n°12 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 29 Octobre 2021
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	MM. Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU, Patrick AURILLON
Excusée :	Mme Cendrine MENUJER,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 11 de la réunion du 14 Octobre 2021

COUPE GARD LOZERE

Suite à la reprogrammation tardive par la Ligue d'Occitanie du match R2 Uchaud / Vauvert au 11.11.21, les rencontres suivantes sont reportées comme suit :

- N. CHEMIN BAS / VAUVERT initialement prévue le 11.11.21 est reportée au **mercredi 17.11.21 à 20h00**
- CAISSARGUES / UCHAUD initialement prévue le 11.11.21 est reportée au **mercredi 17.11.21 à 20h30**

FORFAITS SIMPLES

D3 Poule A

Suite au courriel en date du 22.10.21 le Président de l'US Monoblet nous informe que son équipe réserve ne pourra pas se déplacer à ST MARTIN VALGALGUES, le 24.10.21 (manque d'effectif).

D3 Poule C

Suite au courriel en date du 22.10.21, le Président du FC VAL DE CEZE nous informe que son équipe réserve ne pourra pas se déplacer à ST GILLES le 24.10.21 (manque d'effectif).

D3 Poule D

Suite au courriel en date du 22.10.21 le Président de l'AS SOMMIERES nous informe que son équipe réserve ne pourra pas se déplacer à FOURQUES le 24.10.21 (manque d'effectif).

Homologations

D3 Poule A

Match N° 23559346 St Martin Valgalgues / Monoblet US 2
Monoblet US 2 battu par forfait moins 1 point au classement (3 à 0)

D3 Poule C

Match N° 23780836 St Gilles AEC 2 / FC Val de Cèze 2
FC Val de Cèze 2 battu par forfait moins 1 point au classement (3 à 0)

D3 Poule D

Match N° 23853340 OL Fourques 1 / AS Sommières 1

AS Sommières 1 battu par forfait moins 1 point au classement (3 à 0)

Coupe Gard Lozère

Match N° 24113825 SC Brouzet / SO Aimargues 1

SC Brouzet battu par forfait, SO Aimargues qualifié pour le tour suivant.

Le Président,

Mr Rouffiac Jean Marie

Le Secrétaire de séance,

Mr Claude LUGUEL